

Réseau mennonite francophone
A quelles conditions être baptisé ?

*Comment répond-on à cette question, selon que l'on vit dans le Nord ou le Sud du globe ?
Points de vue suisse et congolais.*

Ces articles en provenance du Réseau mennonite francophone sont publiés sur plusieurs supports (Perspective (CH), Courrier Congo, site de la Conférence Mennonite mondiale, Christ Seul...).
Coordination : Jean-Paul Pelsy

Point de vue Suisse

Dans la vie communautaire des mennonites suisses romands ou francophones, certaines questions se posent par rapport au baptême. Elles sont révélatrices des changements intervenus au sein des communautés ces dernières années. L'époque où les communautés étaient formées de groupes de familles aux noms typiquement mennonites, où l'on allait dans la même école, où l'on se mariait entre membres de la même communauté, est bien révolue.

Cheminement

La question du baptême d'adulte sur son principe n'a jamais été remise en cause, elle est bien vécue. La question en titre donne l'impression d'une sorte d'examen de passage que l'on va réussir ou rater ; « remplir les conditions » ou ne pas les remplir. L'expérience montre qu'il faudrait plutôt parler de « cheminement » avec les candidats au baptême d'arrière-plans souvent très différents.

La majeure partie des personnes qui demandent le baptême sont des jeunes gens et jeunes filles qui ont passé par un temps de catéchisme. Si tous les jeunes qui ont été instruits demandent le baptême, certains membres de l'Église pensent que l'on assiste à une dynamique de groupe et que les demandes ne sont pas toutes sincères. Si au contraire, aucun jeune ne souhaite être baptisé, l'on s'interroge sur la qualité de l'enseignement. Cette tension entre ces deux extrêmes est saine. Elle nous rappelle que chaque démarche devrait être personnelle, que chaque « je crois en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit » est unique, est une grâce.

Confession de foi

Les personnes qui demandent le baptême rédigent en général une confession de foi et sont invitées par un ou une responsable spirituelle pour en discuter de manière plus approfondie. La pastorale de l'Église prend connaissance et approuve ces démarches. La forme du baptême est laissée au choix des futurs baptisés : aspersion, immersion dans un baptistère ou dans un milieu naturel, rivière, étang, etc.

Pour les jeunes, l'implication dans la communauté n'est pas facile ; elle coïncide souvent avec le temps où ils quittent la maison pour se lancer dans des études ou la vie professionnelle.

Les personnes déjà baptisées dans leur jeune âge peuvent devenir membres des communautés sans être rebaptisées. Un rebaptême est possible suite à un cheminement entre les candidats et les responsables spirituels ; il est une réponse au souhait de la personne qui le demande et en aucun cas imposé par la communauté.

La communauté reste un groupe qui a choisi en pleine conscience de se mettre à la suite du Christ et de constituer un signe du Royaume de Dieu.



Michel Ummel, Eglise évangélique mennonite du Sonnenberg, Suisse, ancien



Légende photo : baptême en plein air chez les mennonites suisses, Eglise du Sonnenberg
Crédit photo : Ute Schneider-Boegli

Point de vue congolais

L'église primitive étant notre modèle, voyons dans les Ecritures comment les choses se sont déroulées.

Jean, le précurseur du Fils de Dieu, a prêché la bonne nouvelle annonçant au peuple de Dieu de se repentir et de se convertir en vue du royaume de Dieu. Il préparait le peuple à la venue du Messie pour le sauver. Quiconque écoutait et prenait la décision de se conformer à son message était baptisé. Il n'y avait pas d'autres conditions administratives ou protocolaires. C'était un fait spontané. Personne n'était poussé ni forcé au baptême, mais c'était le fruit d'une foi provoquée par la prédication de la repentance. Le baptême était le résultat de la réponse individuelle du croyant au message de Jean-Baptiste, selon le processus : prédication (évangile), foi, repentance, baptême.

Avant son ascension, le Seigneur a donné l'ordre aux apôtres d'aller prêcher la bonne nouvelle partout, pour que celui qui croit soit baptisé (Mc 16.15-16). Nous voyons que le schéma est le même : prédication, foi, repentance, baptême.

Voilà le cheminement biblique que toute église chrétienne devrait suivre. Nous le faisons au sein de la Communauté évangélique Mennonite (CEM) de la République Démocratique du Congo.

La vraie instruction, en vue du baptême, reste la prédication de l'évangile, sous la forme de la

prédication ou du catéchisme donné lors de rencontres spéciales en cours de semaine. Cet enseignement est suivi d'un appel de la part du pasteur. Les personnes qui se sont repenties manifestent verbalement ou par lettre motivée leur désir d'être baptisées.

Vérification du témoignage

Il n'y a pas un moment favori. C'est possible dès l'âge de 12 à 15 ans, mais il est rare que des jeunes de cet âge manifestent le désir d'être baptisés. Parfois, ce sont les parents qui encouragent leurs enfants à demander le baptême. Le baptême est précédé d'un temps de cure d'âme et de confession.

Enfin, l'église doit vérifier le témoignage de ses aspirants au baptême, pour que leur baptême ne soit pas une simple formalité, mais qu'il soit réellement l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu. La repentance, suivie des « fruits dignes de la repentance », sont les signes qui permettent à l'église de vérifier le témoignage de ces personnes...

En l'absence de ces « fruits », l'église peut reporter ou ajourner le baptême. Suivront alors un bon enseignement et un bon accompagnement en vue d'une bonne compréhension du baptême, pour parvenir à une vraie repentance produite par la Parole de Dieu.

Les personnes d'autres dénominations rejoignant les paroisses de la CEM et n'ayant pas été baptisées par immersion reçoivent le baptême sous cette forme après avoir reçu un



enseignement spécifique et avoir, elles aussi, manifesté les fruits de la repentance.

La seule condition matérielle, c'est l'eau dans laquelle les baptisés seront immergés.

Nathalie Yowa, Communauté évangélique mennonite, République démocratique du Congo, étudiante en théologie, avec la collaboration de Mimie Kanku, pasteur